



DUL de / L.U.D. of Notre-Dame-de-Lourdes  
C.P. / Box 89  
NOTRE-DAME-DE-LOURDES, MANITOBA, CANADA R0G 1M0  
TELEPHONE: (204) 248-7290  
COURRIEL / E-MAIL : ADMIN@LORNEMB.CA  
WWW.NOTRE-DAME-DE-LOURDES.CA

## **DISTRICT URBAIN LOCAL DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES**

**LE 23 FÉVRIER 2026**

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU DISTRICT URBAIN LOCAL DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES QUI A EU LIEU COMMENÇANT À 17 H 00 LE LUNDI 23 FÉVRIER 2026.

### **PRÉSENTS :**

Denis Bibault, membre de la municipalité de Lorne

Bev Collet, membre élue du comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes (à distance)

Cheryl Dyer-Vigier, membre du comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes

Joël Comte, membre du comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes

### **AUSSI PRÉSENTE :**

Lilliane Sorin, secrétaire de séance et assistante administrative

Ayant le quorum, Joël a déclaré la réunion ouverte à 17 h.

### **Adoption de l'ordre du jour :**

#### **Résolution no 08 / 26 – Adoption de l'ordre du jour**

Proposée par : Joël Comte

Appuyée par : Cheryl Dyer-Vigier

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 23 février 2026 soit approuvé.

**ADOPTÉE**

**Adoption des procès-verbaux :**

**Résolution no 09 / 26 – Adoption des procès-verbaux**

Proposée par: Denis Bibault

Appuyée par : Bev Collet

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion régulière du 19 janvier 2026 soit approuvé tels que présenté.

ADOPTÉE

**Finances :**

**Résolution no 10 / 26 – Adoption de comptes créditeurs**

Proposée par: Joël Comte

Appuyée par : Cheryl Dyer-Vigier

IL EST RÉSOLU QUE les comptes créditeurs identifiés dans le lot no 2026-0005 à 2026-0008, allant jusqu'au 17 février 2026, d'une valeur de 14 360,93 \$ à prendre du fonds du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes, et d'une valeur de 18 126,18 \$ à prendre du fonds des services publics de Notre-Dame-de-Lourdes, soient approuvés.

ADOPTÉE

**Indemnités et dépenses :**

**Résolution no 11 / 26 – Indemnités et dépenses**

Proposée par : Denis Bibault

Appuyée par : Bev Collet

IL EST RÉSOLU QUE les indemnités et les dépenses des membres en février soient approuvées selon les renseignements suivants :

	Membre C Viger	Membre B Collet	Membre J Comte	Secrétaire L Sorin	56,25\$/hr R2023- 138
Indemnités mensuelles	\$300 \$	300 \$	300 \$		Lilliane
Réunions de comités	60\$ - 19/02: SCPD	50\$- 20/02: Lorne Rec	150\$- 26/01 & 16/02: CDC Lourdeon 17/02: Aréna	140,63\$	réunion: 23/02 – 2,5 hs
Céllulaire				50,00 \$	Res no 2018- 134
Kilométrage					.60/km
Totaux	360,00\$	350,00\$	450,00\$	190,63\$	

ADOPTÉE

**Rapports de membres du D.U.L. :**

**Résolution no 12 / 26 – Rapports des membres du D.U.L.**

Proposée par : Cheryl Dyer-Vigier

Appuyée par : Bev Collet

IL EST RÉSOLU QUE les rapports oraux de membres du comité du D.U.L. et les rapports écrits en accompagnement soient adoptés tels que reçus.

ADOPTÉE

**Délégation** - Jocelyn Toupin présente le rapport annuel du comité de balle CKS.

**Correspondance:**

Manitoba Water Services Board – Augmentation de tarif d'eau

Manitoba Hydro : CDI - lettre

Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement (FCIL)- lettre

Lorne Recreation – Procès-verbal

**Résolution no 13 / 26 – Correspondance**

Proposée par : Bev Collet

Appuyée par : Cheryl Dyer-Vigier

IL EST RÉSOLU QUE la correspondance reçue jusqu'au 20 février 2026 soit acceptée telle que reçue.

ADOPTÉE

**Service public de Notre-Dame : augmentation du tarif intermédiaire -**

**Résolution no 14 / 26 – Service public de Notre-Dame : augmentation du tarif intermédiaire**

Proposée par : Joël Comte

Appuyée par : Cheryl Dyer-Vigier

IL EST RÉSOLU QUE le conseil de la Municipalité de Lorne soit informé que le comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes lui recommande que le tarif intermédiaire pour l'eau fournie par le service public de Notre-Dame-Lourdes soit augmenté de 0,22 \$ du 1000, et ceci, fin de compenser pour la hausse du prix de vente au détaillant par la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba.

ADOPTÉE

**Ajournement :**

**Résolution no 15 / 26 – Ajournement**

Proposée par : Cheryl Dyer-Vigier

Appuyée par : Joël Comte

IL EST RÉSOLU QUE la réunion ordinaire soit ajournée à 19 h 21 et que la prochaine réunion ordinaire du comité du District urbain local de Notre-Dame-de-Lourdes ait lieu à 17 h 00 le lundi 7 avril 2026.

ADOPTÉE

---

Présidente, Joë Comte

---

Secrétaire de séance, Lilliane Sorin